



Disponible en ligne sur
 ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
 EM|consulte
www.em-consulte.com



TRIBUNE PROFESSIONNELLE

L'apprentissage de la chirurgie plastique : comparaison de la formation française et du programme de résidence canadien du Collège royal

Residency in plastic surgery: Comparison between the French and the Canadian Royal College programs

R. Sinna^{a,*}, P.G. Harris^b, A.M. Danino^b

^a Service de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, hôpital Nord, CHU d'Amiens, place Victor-Pauchet, 80000 Amiens, France

^b Service de chirurgie plastique, hôpital Notre-Dame, université de Montréal, Québec, Canada

Reçu le 21 avril 2009 ; accepté le 7 juin 2009

MOTS CLÉS

Chirurgie plastique ;
France ;
Canada ;
Internat ;
Enseignement ;
Apprentissage ;
Programme de
formation

Résumé

Sujet. — L'enseignement de la chirurgie plastique au Canada est différent du système français. Les programmes de chirurgie plastique sont accrédités par une structure nationale : le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Nous avons cherché à mettre en exergue les particularités de ce système nord américain en le comparant au système français.

Matériel et méthode. — Nous avons récupéré les textes régissant la formation dans les deux pays et nous avons analysé les éléments suivants : l'entrée du troisième cycle, les structures formatrices, la maquette de chirurgie plastique, le système d'évaluation et les diplômes de fin d'étude.

Résultat. — La formation d'un chirurgien plasticien canadien est très réglementée. Les recommandations du Collège royal garantissent au résident qui s'engage dans un programme d'avoir les moyens d'acquérir une formation complète en quantité et en qualité. Sur les quatre items étudiés, aucun n'est complètement superposable entre les deux pays. Chacun ayant ses avantages et ses inconvénients comme, par exemple, la sélection à l'entrée en troisième cycle par entrevue ou par l'examen national classant.

Conclusion. — En l'état, le programme de formation dans une grande partie des universités françaises ne pourrait pas satisfaire les exigences du Collège royal sur plusieurs points, sans pour autant échouer à sa mission de formation en pratique. Malgré cela, grâce à cette analyse, nous pourrions nous inspirer de plusieurs éléments (stage en structure privé, regroupement en interrégion) afin d'améliorer notre système de formation.

© 2009 Publié par Elsevier Masson SAS.

DOI de l'article original : 10.1016/j.anplas.2009.06.008.

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : Raphaelsinna@gmail.com (R. Sinna).

KEYWORDS

Plastic surgery;
French;
Canada;
Residency;
Education;
Training;
Training program

Summary

Background. — Learning plastic surgery in Montreal is different from learning plastic surgery in a French university. In Canada, all residency programs are accredited by a national structure: the Royal College of Physicians and Surgeons. We tried to highlight the differences that exist between the French and a North American academic system.

Material and method. — With the different rules and law that governs academic education in both countries, we analyzed the following elements: the residency selection, the program of plastic surgery (content and organisation), the system of evaluation and the diplomas.

Result. — The training of a Canadian plastic surgeon is very controlled. The recommendations of the Royal College guarantee to the resident who enters a program to have the means to acquire a complete training in quantity and in quality. On the four studied items, none is completely similar between both countries. Each having advantages and inconveniences as, for example, the selection of residency by interview or by the classifying national exam.

Conclusion. — Actually, few French plastic surgery programs could satisfy the requirements of the Royal College on several points, however without failing the training of French plastic surgeons. Nevertheless, we could be inspired by several elements (rotation in private practice, grouping together several academic hospitals...) to improve our system of training.

© 2009 Publié par Elsevier Masson SAS.

Introduction

L'apprentissage est l'acquisition du savoir-faire, c'est-à-dire le processus d'acquisition de pratiques, de connaissances, de compétences, d'attitudes ou de valeurs culturelles, par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition, la présentation. Il s'oppose, tout en le complétant, à l'enseignement dont le but est surtout l'acquisition de savoirs ou de connaissances au moyen d'études, d'exercices et de contrôles des connaissances [1].

La chirurgie nécessite certes un enseignement mais surtout un apprentissage. L'acquisition de ces compétences est alors dépendante de nos maîtres et de nos systèmes de formation.

En France, depuis 2004, le deuxième cycle s'achève pour tous les étudiants par des épreuves classantes nationales (ECN), qui remplacent l'ancien concours de l'internat. Ces ECN sont organisées par l'arrêté du 29 janvier 2004 publié au JO du 5 février 2004. Le troisième cycle, permettant l'accès au Diplôme d'étude spécialité complémentaire (DESC) de chirurgie plastique (diplômes dits « du groupe II ») est régit par le décret 2004-67 du 18 janvier 2004. Ce diplôme, d'une durée de trois ans, ouvre droit à la qualification de spécialiste dans la spécialité correspondant à l'intitulé du diplôme.

Les internes au Canada sont appelés des résidents. L'équivalent de l'internat (la résidence) commence après quatre ou cinq années d'études médicales au bout desquelles le résident a le statut de « Docteur en médecine ». C'est alors qu'il choisit un programme postdoctoral dans une spécialité (équivalent de l'internat de spécialité). Il existe dix programmes de chirurgie plastique au Canada sur 16 facultés de médecine.

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada est une organisation nationale privée, à but non lucratif créée en 1929 [2]. Son but est d'encadrer la formation médicale des spécialistes au Canada. Le Collège est notamment responsable d'évaluer et d'agréer ces programmes de résidence dispensés par les facultés de médecine. Cette activité a pour but de vérifier que les programmes sont en mesure d'aider les résidents à acquérir les connaissances et les compétences requises dans l'exercice de leur spécialité. Le Collège royal inspecte et évalue tous les programmes de

résidence au Canada dans chacune des spécialités ou sur spécialités qu'il reconnaît et cela, tous les six ans. On notera la particularité du Québec qui présente en plus une structure de contrôle provincial : le Collège des médecins du Québec, mais dont les exigences sont identiques à celle de la structure nationale.

À travers la description du système de formation canadien et l'exemple du programme de chirurgie plastique de l'université de Montréal, nous allons mettre en exergue les particularités de ce programme comparativement au système français. Grâce à l'analyse des textes régissant les deux pays [2–6], nous avons étudié ces quatre éléments suivants :

- la sélection à l'entrée du troisième cycle ;
- les structures formatrices et leurs obligations ;
- la maquette de chirurgie plastique ;
- l'évaluation et diplôme de fin d'études.

Sélection des résidents**Canada**

L'équivalent de l'internat (la résidence ou formation postdoctorale) commence après quatre ou cinq années d'études médicales au bout desquelles le résident a le statut de « Docteur en médecine » après un examen national (équivalent à l'ENC).

Cependant, le choix de la spécialité ne se fait pas sur les résultats de cet examen mais sur dossiers et entretiens, à l'instar des entretiens d'embauche en entreprise.

Chaque candidat va postuler dans les programmes qu'il désire suivre et sera vu en entretien par le comité de chaque programme concerné. Au terme de la période d'entretien, les candidats vont réaliser un classement des programmes qu'ils désirent intégrer et les comités de programme vont faire de même avec les candidats qu'ils ont eus en entretien. Puis, un algorithme informatique va mettre en corrélation les deux grilles et déterminer la répartition. Ce système de « Match » est géré par le *Canadian resident matching service* (CaRMs) [7].

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/3185033>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/3185033>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)